

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SITUATION COMPTABLE ARRETEE
AU 31 MARS 2008**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions de l'article 21 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité de la situation comptable de l'Internationale Obligataire SICAV, arrêtée pour la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 mars 2008.

Nos contrôles ont consisté principalement à vérifier la concordance des données dégagées par la situation trimestrielle avec les livres comptables, à prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir cette situation, à effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentées au 31 mars 2008 et à obtenir de la direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Les comptes arrêtés au 31 mars 2008 et présentés ci-joints font apparaître un total d'actif de 42 994 082 dinars

Parallèlement, les informations résumant la composition de l'actif laissant apparaître un actif net de 42 818 769 dinars pour 400 006 actions aboutissant à une valeur liquidative par action de 107,045 dinars.

A notre avis, la composition de l'actif net de L'**INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV**, arrêtée au 31 mars 2008 est le résultat des opérations comptables arrêtées à fin mars 2008. Elle donne une image fidèle des opérations et de la situation financière de la SICAV et des résultats de ces opérations à la même date.

**ORGA-AUDIT
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
BEN AFIA Med SALAH****Internationale Obligataire Sicav****Bilan arrêté au 31/03/2008****(En Dinars)**

	Note	31/03/2008	31/03/2007	31/12/2007
Portefeuille-titres	3.1	23 904 894,056	16 602 248,288	23 558 325,432
Obligations et valeurs assimilées		23 904 894,056	16 602 248,288	23 558 325,432
Placements monétaires et disponibilités	3.3	18 695 032,687	17 697 812,806	18 311 703,179
Placements monétaires		10 949 121,228	17 771 785,149	12 372 878,999
Disponibilités		7 745 911,459	-73 972,343	5 938 824,180
Créances d'exploitation		394 155,843	477 121,288	332 828,605
Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF		42 994 082,586	34 777 182,382	42 202 857,216
Opérateurs créditeurs		64 490,660	52 357,959	52 373,267
Autres créditeurs divers		110 822,972	87 653,209	113 712,933
TOTAL PASSIF	3.6	175 313,632	140 011,168	166 086,200
CAPITAL	3.5	40 761 148,609	32 997 287,334	40 418 598,033
SOMMES DISTRIBUABLES		2 057 620,345	1 639 883,880	1 618 172,983
ACTIF NET		42 818 768,954	34 637 171,214	42 036 771,016
PASSIF ET ACTIF NET		42 994 082,586	34 777 182,382	42 202 857,216

Internationale Obligataire Sicav**Etat de résultat****(En Dinars)**

	Note	Du 01/01 au 31/03/08	Du 01/01 au 31/03/07	31/12/2007
Revenus du portefeuille-titres	3.2	286 751,464	192 700,069	943 683,773
Revenus des obligations		286 751,464	192 700,069	943 683,773
Revenus des placements monétaires	3.4	217 288,670	189 160,119	795 407,957
Total des revenus des placements		504 040,134	381 860,188	1 739 091,730
Charges de gestion	3.7	64 490,660	52 357,959	201 091,044
REVENU NET DES PLACEMENTS		439 549,474	329 502,229	1 538 000,686
Autres produits		0,185	1 490,762	1 497,278
Autres charges		13 930,510	12 811,175	57 876,279
RESULTAT D'EXPLOITATION		425 619,149	318 181,816	1 481 621,685
Résultat distribuable exercice clos		1 618 172,983	1 284 414,065	0,000

Régul distribuable exercice clos		13 828,213	37 287,999	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation		0,000	0,000	132 608,417
Report à nouveau		0,000	0,000	3 942,881
SOMMES DISTRIBUABLES		2 057 620,345	1 639 883,880	1 618 172,983
Résultat distribuable exercice clos		-1 618 172,983	-1 284 414,065	0,000
Régul distribuable exercice clos		-13 828,213	-37 287,999	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation		0,000	0,000	-132 608,417
Report à nouveau		0,000	0,000	-3 942,881
Plus ou moins valeurs potentielles		6 205,000	0,000	7 134,304
Plus ou moins valeurs réalisées		0,000	-188,633	-4 286,281
Frais de négociation		0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		431 824,149	317 993,183	1 484 469,708

Internationale Obligataire Sicav
Etat de variation de l'actif net
(En Dinars)

	Du 01/01 au 31/03/08	Du 01/01 au 31/03/07	31/12/2007
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	431 824,149	317 993,183	1 484 469,708
Résultat d'exploitation	425 619,149	318 181,816	1 481 621,685
Variation des plus ou moins valeurs potentielles	6 205,000	0,000	7 134,304
Variation des plus ou moins valeurs réalisées	0,000	-188,633	-4 286,281
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES			1 360 352,730
TRANSACTIONS SUR LA CAPITAL	350 173,789	952 812,926	8 546 288,933
Souscriptions	7 939 237,880	4 139 919,195	24 755 454,222
Capital	7 461 900,000	3 892 600,000	23 638 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	173 773,614	95 101,120	453 154,534
Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,000	453 057,219
Régularisation des sommes distribuables exercice clos	303 564,266	152 218,075	210 342,469
Rachats	7 589 064,091	3 187 106,269	16 209 165,289
Capital	7 121 200,000	2 995 100,000	15 461 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	178 128,038	77 076,193	296 355,565
Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,000	320 448,801
Régularisation des sommes distribuables exercice clos	289 736,053	114 930,076	130 460,923
VARIATION DE L'ACTIF NET	781 997,938	1 270 806,109	8 670 405,911
ACTIF NET			
En début d'exercice	42 036 771,016	33 366 365,105	33 366 365,105
En fin d'exercice	42 818 768,954	34 637 171,214	42 036 771,016
NOMBRE D' ACTIONS			
En début d'exercice	396 599	314 829	314 829
En fin d'exercice	400 006	323 804	396 599
VALEUR LIQUIDATIVE	107,045	106,969	105,993
TAUX DE RENDEMENT (annualisé)	3,970%	3,725%	3,851%

NOTE RELATIVE A LA SITUATION
TRIMESTRIELLE PERIODE
DU 01.01.2008 AU 31.03.2008

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31.03.2008 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments de portefeuille-titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur actuelle à la date du 31.03.2008.

La différence par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2008 à 23904894,056 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2008	% actif net	% du cap émetteur
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES					
Titres des OPCVM		513 850,696	527 190,000	1,23	

TES SICAV	5000	513 850,696	527 190,000	1,23	
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
Obligations de Sociétés		4 027 852,800	4 134 586,904	9,66	
AFRICA 2003 A 7ans 17/09/2003	3000	180 000,000	185 812,800	0,43	1,86
DJERBA AGHIR 2000 B 10 ans 01/04/2000	4000	150 970,890	159 370,890	0,37	3,84
AIL 2005 A 5 ans 15/08/2005	1500	90 000,000	92 941,200	0,22	0,93
E.O.AL 2002-1 7 ans 16/10/2002	5000	150 081,360	154 213,264	0,36	1,03
ATL 2002/2 5 ans 15/04/2003	2500	50 000,000	52 846,000	0,12	0,53
ATL 2003/1 5 ans 15/03/2004	5000	100 000,000	100 276,000	0,23	0,50
BTEI 2001 7 ans 01/11/2001	8500	170 000,000	174 093,600	0,41	1,74
BTKD 98 10 ans 01/12/1998	1250	12 500,550	12 767,550	0,03	0,06
CIL 2002/2 7 ans 16/09/2002	2000	80 000,000	82 596,800	0,19	0,55
CIL 2002/3 7 ans 31/03/2003	2000	80 000,000	80 019,200	0,19	0,67
GL 2001-2 7 ans 31/12/2001	6500	130 000,000	131 960,400	0,31	1,32
JERBA MENZEL 2001 B 7ans 11/05/2001	500	50 000,000	52 761,200	0,12	0,75
EL MOURADI 2002 B 7 ans 30/08/2002	13500	540 000,000	559 029,600	1,31	6,99
PANOBOIS 2001B 7 ans 31/05/2001	1000	40 000,000	42 006,400	0,10	0,84
PENELOPE 2001 7 ans 01/11/2001	7000	140 000,000	143 488,800	0,34	3,59
SELIMA CLUB 2002 B 7ans 19/06/2003	2000	120 000,000	125 646,400	0,29	2,09
SEPCM 2002 7ans 01/04/2003	5000	214 300,000	227 158,800	0,53	4,54
SKANES 2003 7ans 19/06/2003	1500	120 000,000	125 610,000	0,29	2,09
SOTUVER 2002 7ans 20/02/2002	2000	200 000,000	201 254,720	0,47	3,35
TUNISIE LEASING 2003-1 5 ans 30/01/2004	2500	50 000,000	50 502,000	0,12	0,51
TUNISIE LEASING 2007-1 5 ans 27/12/2007	1500	150 000,000	152 046,000	0,36	1,01
TUNISIE LEASING 2007-2 5 ans 28/01/2008	5000	500 000,000	504 548,000	1,18	3,36
TOUTA 2002 A 7ans 25/09/2002	1000	40 000,000	41 239,200	0,10	0,69
UBCI 2001 7ans 31/12/2001	1500	150 000,000	151 734,480	0,35	0,76
UNIFACTOR 2005/1 5 ans 01/09/2005	5000	300 000,000	309 080,000	0,72	1,55
UTL 2004 7ans 31/03/2005	1000	80 000,000	80 015,200	0,19	0,80
WIFACK LEASING 2006/1 5ans 30/06/2006	500	40 000,000	41 568,400	0,10	0,83
PANOBOIS 2007 7ans 10/04/2008	1000	100 000,000	100 000,000	0,23	2,00
Titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		18 736 000,000	19 243 117,152	44,94	
BTA Mars 2012	5500	5 467 500,000	5 479 795,800	12,80	
BTA Mars 2009	800	794 500,000	797 007,392	1,86	
BTA Avril 2014	500	517 000,000	545 934,440	1,27	
BTA Juillet 2017	8000	7 926 000,000	8 238 787,200	19,24	
BTA Octobre 2013	2000	1 951 000,000	1 997 133,280	4,66	
BTA Avril 2010	2000	2 080 000,000	2 184 459,040	5,10	
TOTAL		23 277 703,496	23 904 894,056	55,83	

3.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 286751,464 au 31/03/2008 contre 192700,069 au 31/03/2007

	1er TR 2008	1er TR 2007
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
revenus des obligations		
intérêts	44 512,968	75 784,552
revenus des titres de créances émis par le Trésor et négociables sur le marché financier		
intérêts	242 238,496	116 915,517
TOTAL	286 751,464	192 700,069

3.3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2008 à 10949121,228

Désignation des titres	Date d'acquisition	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% A.Net
Bons du trésor Court Terme				10 949 121,228	10 949 121,228	26,05
BTCT Ech 07/10/08	16/10/2007	ETAT	350	331 991,403	331 991,403	0,79
BTCT Ech 08/04/08	17/04/2007	ETAT	3000	2 846 443,843	2 846 443,843	6,77

BTCT Ech 08/04/08	30/04/2007	ETAT	1000	950 586,406	950 586,406	2,26
BTCT Ech 24/06/08	19/06/2007	ETAT	1000	946 913,902	946 913,902	2,25
BTCT Ech 27/05/08	29/05/2007	ETAT	1000	947 863,305	947 863,305	2,25
BTCT Ech 09/09/08	18/09/2007	ETAT	1000	948 546,866	948 546,866	2,26
BTCT Ech 09/09/08	25/09/2007	ETAT	350	332 326,682	332 326,682	0,79
BTCT Ech 09/09/08	25/09/2007	ETAT	500	474 840,071	474 840,071	1,13
BTCT Ech 29/07/08	07/08/2007	ETAT	350	331 991,403	331 991,403	0,79
BTCT Ech 29/07/08	17/07/2007	ETAT	3000	2 837 617,347	2 837 617,347	6,75
TOTAL				10 949 121,228	10 949 121,228	26,05

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2008 à 217288,670 contre 189160,119 au 31/03/2007

	1er TR 2008	1er TR 2007
Intérêts du compte à rendement optimum	93 466,417	8 320,696
Intérêts du compte à terme	0,000	30 331,354
Intérêts des bons du trésor à court terme	123 822,253	150 508,069
TOTAL	217 288,670	189 160,119

3.5 Note sur le capital

Capital au 31-12-2007

Montant	39 659 900,000
Nombre de titres	396 599
Nombre d'actionnaires	336

Souscriptions réalisées

Montant	7 461 900,000
Nombre de titres émis	74 619
Nombre d'actionnaires	25

Rachats effectués

Montant	7 121 200,000
Nombre de titres rachetés	71 212
Nombre d'actionnaires	24

Capital au 31/03/2008

Montant	40 000 600,000
Nombre de titres	400 006
Nombre d'actionnaires	337

Régularisation des sommes non distribuables -4 354,424

Résultat non distribuable 6 205,000

Résultat non distribuable exercice clos 758 698,033

Capital 40 761 148,609

3.6 Note sur le passif

Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2008 à 64490,660 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2008
Rémunération du gestionnaire à payer	54 490,660
Rémunération du dépositaire à payer	10 000,000
Total	64 490,660

Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2008 à 110822,972 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2008
Dividendes à payer sur exercice 2000	4 779,450
Dividendes à payer sur exercice 2001	10 203,375
Dividendes à payer sur exercice 2002	3 857,324
Dividendes à payer sur exercice 2003	6 224,240
Dividendes à payer sur exercice 2004	8 533,350
Dividendes à payer sur exercice 2005	19 734,165
Dividendes à payer sur exercice 2006	42 332,070

Redevance CMF à payer	3 426,084
Charges à payer	11 732,914
Total	110 822,972

3.7 Note sur les charges de gestion

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2008 à 64490,660 contre 52357,959 au 31/03/2007

Désignation	31/03/2008	31/03/2007
Frais de gestion	54 490,660	42 357,959
Frais de dépositaire	10 000,000	10 000,000
Total	64 490,660	52 357,959

4. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion d'Internationale Obligataire Sicav est confiée à l'Intermédiaire International. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, l'Intermédiaire International perçoit une rémunération de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'Union Internationale de Banques assure les fonctions de dépositaire pour la société Internationale Obligataire Sicav. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société Internationale Obligataire Sicav
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'Union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille dinars.

SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLUS ARRETEE AU 31 MARS 2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2008

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 24 février 2006 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de

D : 2.286.023, un actif net D : 2.198.576 et un bénéfice de la période de D : 22.337.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 mars 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**Le Commissaire aux Comptes
FINOR**

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2008 (Montants exprimés en dinar)

	Note	31/03/2008	31/03/2007	31/12/2007
ACTIF				
Portefeuille-titres	4	1 724 793	1 849 805	1 781 046
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		56	260	50
Obligations et valeurs assimilées		1 624 073	1 748 899	1 680 326
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 664	100 646	100 670

Placements monétaires et disponibilités			553 136	476 273	668 296
Placements monétaires	6		541 863	469 119	655 050
Disponibilités			11 273	7 154	13 246
Créances d'exploitation	12		8 094	116	4 186
TOTAL ACTIF			2 286 023	2 326 194	2 453 528
PASSIF					
Opérateurs créditeurs	8		4 708	4 808	4 748
Autres créditeurs divers	9		82 739	1 713	74 583
TOTAL PASSIF			87 447	6 522	79 331
ACTIF NET					
Capital	13		2 095 472	2 204 393	2 284 464
Sommes distribuables					
Sommes distribuables de l'exercice clos			82 260	93 692	-
Sommes distribuables de l'exercice			20 844	21 587	89 733
ACTIF NET			2 198 576	2 319 672	2 374 197
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			2 286 023	2 326 194	2 453 528

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	Note	Période du 1/01 au 31/03/2008	Période du 1/01 au 31/03/2007	Année 2007
Revenus du portefeuille-titres	5	24 427	24 281	99 397
Dividendes		-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		22 366	23 635	93 517
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		2 061	646	5 880
Revenus des placements monétaires	7	2 808	3 355	12 119
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		27 235	27 636	111 516
Charges de gestion des placements	10	(5 539)	(5 657)	(22 755)
REVENU NET DES PLACEMENTS		21 696	21 979	88 761
Autres produits		-	-	-
Autres produits		62	-	1 020
Autres charges	11	(554)	(566)	(2 276)
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 204	21 413	87 505
Régularisation du résultat d'exploitation		(360)	174	2 228
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		20 844	21 587	89 733
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		360	(174)	(2 228)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(998)	(1 319)	(4 664)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		2 131	922	2 694
RESULTAT DE LA PERIODE		22 337	21 016	85 535

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinar)

	Période du 1/01 au 31/03/2008	Période du 1/01 au 31/03/2007	Année 2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	22 337	21 016	85 535
Résultat d'exploitation	21 204	21 413	87 505
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(998)	(1 319)	(4 664)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 131	922	2 694
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(197 958)	251 362	241 368
Souscriptions			

	- Capital	413 902	862 138	2 016 040
	- Régularisation des sommes non distribuables	261	171	39 860
	- Régularisation des sommes distribuables	19 272	41 148	67 116
	- Droits d'entrée			-
Rachats				
	- Capital	(604 144)	(621 213)	(1 786 608)
	- Régularisation des sommes non distribuables	(144)	(146)	(30 152)
	- Régularisation des sommes distribuables	(27 105)	(30 736)	(64 888)
	- Droits de sortie	-	-	-
	VARIATION DE L'ACTIF NET	(175 621)	272 378	326 903
ACTIF NET				
	En début de période	2 374 197	2 047 294	2 047 294
	En fin de période	2 198 576	2 319 672	2 374 197
NOMBRE D' ACTIONS				
	En début de période	59 537	53 309	53 309
	En fin de période	54 579	59 849	59 537
	VALEUR LIQUIDATIVE	40,282	38,759	39,878
	TAUX DE RENDEMENT	1,02%	0,92%	3,84%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2008

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2008 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2008, à D: 1.724.793, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2008	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		50	56	0,00%
Actions, valeurs assimilées				
&droits rattachés admis à la cote		50	56	0,00%
<u>Actions</u>				
TPR	10	50	56	0,00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		1 560 868	1 624 073	73,87%
Obligations des sociétés		305 000	313 841	14,27%

SKANES BEACH 2003 A	1500	120 000	125 629	5,71%
TUNISIE LEASING 2002-2	1750	35 000	36 908	1,68%
TUNISIE LEASING 2007/2	600	60 000	60 536	2,75%
AMEN BANK 2006	1000	90 000	90 768	4,13%
Bons du Trésor Assimilables		1 255 868	1 310 232	59,59%
BTA 04 2014 7.50%	622	651 596	680 588	30,96%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	470 514	21,40%
BTA 10 2013 6.10%	80	79 400	81 716	3,72%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 847	1,18%
BTA 05 2022 6.9%	50	48 800	51 567	2,35%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 664	4,58%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 664	4,58%
Total		1 660 918	1 724 793	78,45%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 24.427, pour la période allant du 01.01 au 31.03.2008, contre D : 24.281 pour la

Revenus des obligations et valeurs assimilées

Revenus des obligations

- intérêts

Revenus des titres émis par le trésor et négociables

sur le marché financier

- intérêts

Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif

Revenus des parts des Fonds Communs de Créances

- intérêts

TOTAL**Note 6 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2008 à D : 541.863 contre D : 469.119 au 31.03.2007, et se détaille comme suit :

Désignation titre**Dépôt à vue**

Amen bank pasteur

Billets de trésorerie

CIL au 24/06/2008 à 6,45%

Total général**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2008 à D : 2.808 contre D : 3.355 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2007, et se détaille comme suit :

Intérêts des dépôts à vue

Intérêts des billets de trésorerie

TOTAL**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31.03.2008 à D : 4.708 contre D : 4.808 au 31.03.2007 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Janvier 2008 au 31 Mars 2008 et se détaille ainsi :

	31/03/2008	31/03/2007
Montant HT	4 694	4 794
TVA	845	863
Total TTC	5 539	5 657
Retenue à la source	831	849
Net à payer	4 708	4 808

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2008 à D : 82.739 contre D : 1.713 au 31.03.2007, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2008</u>	<u>31/03/2007</u>
Redevance CMF	182	199
Retenues à la source à payer	831	849
Achat titres à payer	81 726	-
Autres	-	666
Total	<u>82 739</u>	<u>1 713</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31.03.2008 à D : 5.539 contre D : 5.657 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du premier trimestre 2008.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2008 à D : 554 contre D : 566 pour la même période de l'exercice précédent et englobe la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2008 à D : 8.094 contre D : 116 à la même date de l'exercice précédent, il représente exclusivement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars.

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Mars 2008, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Montant	2 284 464
Nombre de titres	59 537
Nombre d'actionnaires	848

Souscriptions réalisées

Montant	413 902
Nombre de titres émis	10 787
Nombre d'actionnaires nouveaux	114

Rachats effectués

Montant	(604 144)
Nombre de titres rachetés	(15 745)
Nombre d'actionnaires sortants	(71)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(998)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	2 131
Régularisation des sommes non distribuables	117

Capital au 31-03-2008

Montant	2 095 472
Nombre de titres	54 579
Nombre d'actionnaires	891